

Bruxelles, le 5 mai 2025

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous communiquer que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de CoGreen aura lieu **le vendredi 20 juin 2025 à 10.00 heures**, au siège social de la société, à 1000 Bruxelles, Boulevard Simon Bolivar 36, ('ENGIE Tower'), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2024

Communication et prise d'acte

2. Rapport du Commissaire pour l'exercice 2024

Communication et prise d'acte

3. Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) et affectation du résultat de l'exercice 2024

Proposition de décision: L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels, y compris le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que la proposition d'affectation des résultats.

4. Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

5. Décharge à donner au Commissaire

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire pour l'exécution de sa mission de contrôle durant l'exercice, clôturé au 31 décembre 2024.

6. Mandats

Conseil d'administration

Les mandats d'administrateur de Madame Maria Sas, Madame Ann Naessens et Monsieur Lionel Matthysen viennent à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2025.

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur de Madame Maria Sas, Madame Ann Naessens et Monsieur Lionel Matthysen pour une durée de trois ans. Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2028.

Commissaire

Le mandat du Commissaire de la société, notamment Deloitte Réviseurs d'entreprises, représenté par Monsieur Dirk Cleymans, Réviseur d'entreprises, vient à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale 2025.

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de la société civile à forme de société à responsabilité limitée Deloitte Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à 1930 Zaventem, Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, en qualité du Commissaire de notre société, laquelle sera représentée pour l'exercice de ses fonctions par Monsieur Jan Van Baelen, Réviseur d'entreprises, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2028.

Immédiatement après l'assemblée générale ordinaire, nous vous invitons à une présentation sur «des conditions environnementales autour de nos parcs éoliens» par Veerle Wauters du département Health Safety & Environment Renewable Energies BeNeLux.

Vous trouverez le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire pour l'exercice 2024, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ainsi que le test de liquidité sur le site web www.cogreen-engie.com.

Les actionnaires, qui ont l'intention d'assister à cette assemblée annuelle, sont priés de bien vouloir nous confirmer leurs présences **avant le 1er juin 2025** par mail (en indiquant leur nom, prénom, domicile, numéro d'actionnaire et parc éolien) à info@cogreen-engie.com.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Mieke Sas
Président du Conseil d'administration